

Réalités et projets linguistiques francophones multifformes et mitigés dans *Les soleils des indépendances* de Kourouma et *La Bible et le fusil* de Bandaman

Dr KOFFI Ehouman René
Université Alassane OUATTARA (Côte-d'Ivoire)
renehouman@gmail.com

Résumé: Cet article est une réflexion portée sur la cohabitation de deux cultures véhiculées à travers des langues aux réalités différentes: la langue locale et la langue française. L'étude s'est appuyée sur deux œuvres romanesques, *Les soleils des indépendances* de Kourouma et *La Bible et le fusil* de Bandaman. Dans ces œuvres, la langue française cohabite avec les langues locales. D'une part la question de la francophonie est mise relief étant donné que ces œuvres sont écrites en français, mais d'autre part la revalorisation de la culture ivoirienne en particulier et celle de l'Afrique en général est une préoccupation des deux auteurs. La francophonie est alors partagée entre subversion de la langue commune, souci de préserver le bien commun et recherche d'une identité culturelle.

Mots-clés : réalité-projet-francophonie-identité-linguistique-roman

Abstract: This article is a reflection focused on the coexistence of two cultures conveyed across languages with different realities: the local language and French. The study was based on two novels, *Les Soleils des indépendances* of Kourouma and *La Bible et le fusil* of Bandaman. In these works, the French language coexists with local languages. On the one hand the question of the Francophonie is being raised as these works are written in French, but then the revaluation of the Ivorian farming in particular and that of Africa in general is a concern of both authors. The Francophonie is then shared between subversion of the common language; desire to preserve the common good and looking for a cultural identity.

Keywords: reality - project - Francophone - identity - linguistic - novel

Introduction

L'un des objectifs fondamentaux de la francophonie est de faire la promotion de la langue française. Ainsi, toutes les communautés qui utilisent le français comme langue d'usage participent de cette promotion. Toutefois, la réalité est que chaque communauté francophone possède avant tout une langue locale qui semble mourir au profit du français. Or, « la langue est le véhicule de toute culture. »¹ Cela, bon nombre d'écrivains d'Afrique francophone semblent l'avoir bien compris. C'est le cas de Ahmadou KOUROUMA et Maurice BANDAMAN qui, dans leurs œuvres respectives, *Les soleils des indépendances* et

¹Eric BORDAS et George MOLINIE, *Style, langue et société*, Paris, Honoré champion, 2014, p. 56

La Bible et le fusil, font cohabiter le français et leurs langues locales pour faire aussi la promotion de leurs cultures. Ainsi, cet article apparaît comme une réflexion sur les fondements de l'organisation textuelle déroutante, voire hallucinatoire des œuvres romanesques, *Les soleils des indépendances* et *La Bible et le fusil*. Cette organisation se justifie, à notre sens, parce que ces œuvres sont la rencontre, pour ne pas dire la cohabitation de deux cultures véhiculées à travers des langues aux réalités différentes : la langue locale et la langue française. Il est utile de souligner que les deux romans sur lesquels porte l'étude, traduisent à la fois une réalité linguistique et un projet linguistique. Ce projet est la conséquence d'un fait : la désintégration ou même la mort programmée de nos langues. Est-ce donc une résurrection ou le simple fait chez ces auteurs de vouloir sauver les meubles quand ils font appel aux ressources des langues locales dans les écrits d'obédience linguistique française? C'est ce que la présente étude tentera d'analyser et de faire ressortir ; surtout que Joseph MANLHORO avance, parlant de *Les Soleils des indépendances* de KOUROUMA, que « Si nous avons à énumérer les raisons de l'originalité de ce roman, la raison linguistique serait en tête. »² Une réalité qui prévaut également dans *La Bible et le fusil* de Bandama où la langue Baoulé participe de la structure narrative. Il s'agira alors de chercher à expliquer les particularismes qui prévalent dans ces écrits et qui tournent essentiellement autour des points suivants : la francophonie et la promotion des langues locales.

I- Les réalités linguistiques soulignées par les deux romans dans le cadre de la francophonie

On ne doit pas se borner à interpréter les points grammaticaux des écrits, mais à comprendre un ensemble de réalités linguistiques qu'elles soulèvent. Ces réalités peuvent être plus profondes qu'on ne le pense ou ne l'a jamais pensé.

I- 1- Langue dominante et langue dominée

Pour comprendre la situation de nos langues, et l'opposition langue dominante et langue dominée, il va falloir les appréhender sur le terrain ou le milieu sur lequel les deux langues s'affrontent. Ce phénomène est étudié par HAGÈGE en termes d'écoulinguistique. Pour ce linguiste, « on dira que les langues, pour survivre en continuant de mener une vie normale, doivent s'adapter aux nouvelles nécessités de l'environnement écoulinguistique ». ³ Mais avant, soulignons qu'une langue autochtone ou des langues autochtones, comme c'est notre cas, est

² Joseph MANLHORO et alii, *Essais sur Les Soleils des indépendances*, Abidjan, NEA, coll. « La girafe », 1977, p.391

³ Claude HAGÈGE, *Halte à la mort des langues*, Paris, édition Odile Jacob, p. 134

envahie, confrontée à une cohabitation avec la langue française qui est en position, d'ailleurs, d'assaillant. Il s'ensuit évidemment des risques de substitution, de glossophagie.

La situation de la Côte d'Ivoire est similaire à celle de tous les peuples qui ont été colonisés. Une langue étrangère est venue envahir l'espace d'une autre. Au lieu d'une cohabitation intelligente, elle s'est voulue menaçante au point de se substituer à elle.

On peut dire qu'une langue venue de l'extérieur se substitue à une autre, précédemment seule attestée dans un groupe humain, lorsque cette dernière, après avoir, durant une période très variable, coexisté avec la langue nouvelle, finit par s'aborder en elle ; il s'agit d'un processus de fusion croissante, au terme duquel ni les structures, ni les mots de la langue d'origine ne restent d'usage général, ne survivant au mieux, que dans une faible minorité d'emplois.⁴

C'est, en vérité, le risque encouru par nos langues locales. Avec l'instauration de la langue française aux lendemains de la pénétration européenne en Côte d'Ivoire, nos langues locales ont été reléguées à l'arrière-plan. Peu à peu, dans les villes, les villages, dans les cérémonies publiques comme privées, dans les relations inter subjectives, dans les activités quotidiennes, c'est la langue française qui va se substituer à ces langues du terroir. Ce processus de substitution au fil des années apparaît comme un véritable danger pour ces dernières. Tout le monde en a conscience : le politique, l'usager, comme l'homme du commun. Et tout le monde témoigne d'une certaine impuissance vis-à-vis de cette situation. Des travaux de linguistique sont faits en ce sens. Mais la décision politique manque. Alors les écrivains comme KOUROUMA et BANDAMAN se sentent investis de la mission d'attirer l'attention de l'opinion publique et des décideurs sur cette situation cruciale. Pour eux, l'écriture est un moyen très efficace pour véhiculer le message : l'écrit demeure et diffuse assez rapidement l'information dans un monde intellectuel d'où viennent plus souvent les décisions. Mais, ce qu'on doit reconnaître à ces deux écrivains, c'est qu'ils ne veulent être ni complices, ni comptables, encore moins indifférents à la perte de l'identité linguistique. Leurs travaux sont, par conséquent, l'expression d'une identité qu'ils ne font pas qu'afficher, ils la revendiquent.

I-2- La situation linguistique particulière de la Côte d'Ivoire.

Si ces deux romans soulèvent des problèmes linguistiques, il faut par la même occasion prendre conscience de la situation particulière de la Côte d'Ivoire. Car la Côte d'Ivoire, c'est un potentiel linguistique de plus de soixante (60) ethnies. L'autre fait est que beaucoup de pays tout autour de la Côte d'Ivoire ont su asseoir une langue commune à l'intérieur de leur pays pour une sauvegarde linguistique et même culturelle. Nous voulons, ici, parler du

⁴*Idem*, p.94.

Sénégal, du Mali où le Ouolof pour le premier, et le malinké communément appelé le dioula pour le second, sont élevés presque au rang de langues nationales et même de langues officielles. On remarque que ce sont des peuples fortement attachés à leurs valeurs culturelles. Tout chez ces peuples les distingue des autres. Tel n'est pas le cas pour la Côte d'Ivoire. Et quand des écrivains comme BANDAMAN et KOUROUMA glissent dans la structure de leurs œuvres, des structures linguistiques de leurs sphères linguistiques, ceci apparaît comme des signaux pour nous avertir du risque qu'on court.

La Côte d'Ivoire, elle, à la différence de ces pays, a été depuis longtemps dans les laboratoires pour expérimenter et conseiller la langue du terroir à pratiquer à l'école et par l'ensemble des ivoiriens. Les décisions à cet effet sont constamment arrêtées par les linguistes conseillers et les pédagogues, mais jamais on ne voit nulle part leur application sur le terrain.

A cause de cette dispersion linguistique et du manque de volonté étatique, le risque de voir disparaître nos langues locales est plus élevé. En vérité, la langue française n'a pas de concurrente sur le terrain. Nous nous plaçons sur le plan national, et non régional ou même tribal. De ce fait, en passant d'une tribu à une autre, on est obligé de recourir à la langue française pour pouvoir se comprendre et communiquer.

En écrivant en français leurs deux romans *Les Soleils des indépendances* et *La Bible et le fusil*, les deux romanciers montrent le caractère incontournable de cette langue de grande diffusion. Elle permet, non seulement, à tous les ivoiriens sachant lire et écrire de saisir leurs œuvres, mais aussi à tous ceux qui partagent la langue française de pouvoir s'y retrouver.

Et que faut-il ici aussi, relever ? Rien d'autre que ces deux écrivains viennent de sphères linguistiques différentes. Ahmadou KOUROUMA est malinké du nord de la Côte d'Ivoire, plus précisément du Worodougou, comme en témoigne son œuvre romanesque. Quant à Maurice BADAMA, il est Baoulé ASABU de Tiassalé :

Les Baoulé ASABU appartiennent, en effet, à la migration Baoulé conduite par la reine ABLA POKOU. Après le passage du Kuppen et leur installation dans le nord autour de Sakasu, des guerriers ASABU descendant vers le sud et s'installent sur la rive droite du Bandaman, à Tiassalé, où vivaient les ASR&N, qu'ils expulsent⁵

Avec ces précisions, on remarque que la tâche n'est pas toujours facile puisque ces deux écrivains, de par leurs appartenances ethniques différentes, ne peuvent, non plus, asseoir une position commune et proposer un choix de conciliation. Ce qui accentue encore la particularité de la situation ivoirienne.

⁵ MOHAMED, Bamba Sékou, et GILBERT, Gommin, « dynamique historique de deux ethnies de Côte d'Ivoire » in *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Editions Karthala et ACCT, 1989, pp.159-176.

2- Le projet des auteurs pour les langues locales

On ne peut retrouver les manifestations des langues locales dans les romans *Les Soleils des indépendances* et *La Bible et le fusil* sans que cela n'apparaisse comme cachant certaines intentions de leurs auteurs. Ces interférences linguistiques ou hybridation ou encore appropriation linguistique, pour épouser la terminologie de Germain KOUASSI⁶, témoignent d'un projet pour les langues locales .Il se résume en ces points :

- Promotion des langues locales
- Lutte contre le désastre
- Les œuvres comme mémoire des langues

2-1- La promotion des langues locales

Toute l'étude que nous venons de faire, dans les pages qui précèdent, tente de relever un fait : les langues locales sont en difficultés à plusieurs niveaux. En gros, il faut retenir que leur promotion n'est pas assurée. Devant la menace de disparition qui est due au fait que les langues locales ne sont pas connues de tous ou de presque tous sur l'échiquier mondial, KOUROUMA et BANDAMAN ont une position commune et claire : celle de faire connaître nos langues.

2-1-1- La promotion du Malinké chez Kourouma

Ahmadou KOUROUMA s'est beaucoup justifié sur l'usage du Malinké dans son roman. Nous rappellerons dans un premier temps, des points de sa position sur l'usage de cette langue locale.

Sur le brassage du français et de la langue Malinké, l'auteur a pu révéler ceci : « A cause de l'exil, j'ai perdu mon Malinké. »⁷ Une façon d'avouer comme le disait RIPAULT : « Son « Dioula de belle Malinkerie. »⁸ KOUROUMA est donc malinké. La Promotion de la langue malinké, il la veut d'abord pour le malinké. Aussi dit-il : « Je souhaite qu'en toutes circonstances un Malinké se trouve dans mes romans. Toute langue, toute société, c'est d'abord un certain nombre de mythes ou réalités. »⁹

On peut dire que, comme le poète SENGHOR¹⁰, le romancier KOUROUMA s'adresse tout d'abord à son peuple. Il veut partager avec eux un ensemble de choses dans lesquelles le

⁶ KOUASSI, Germain, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en Littérature africaine de Langue française. Le cas des ivoiriens : DADIE, KOUROUMA et ADIAFFI*. Paris, Publibook, 2^e édition 2008, 1^{ère} édition 2007.

⁷ MAGNIER, Bernard, *Op cit.*, p.12.

⁸ Ghislain RIPAULT, « *Les Soleils des indépendances* brillant par leur présence in *notre librairie* N° 87 p.7.

⁹ Bernard MAGNIER, *Op cit.*, p.12

¹⁰ Sédar Léopold SENGHOR, dans « Quand les lamantins vont boire à la source. » In *Poèmes*, Paris, éditions Seuil, 1974, affirmait qu'il écrivait premièrement pour son peuple, quitte aux autres de s'y plaire.

Malinké pourrait se retrouver. Mais KOUROUMA va plus loin puisqu'il reconnaît que son œuvre a une visée nationale et non régionale puisqu'il avoue ne pas pouvoir parler globalement des malinkés disséminés en « Côte d'Ivoire mais aussi au Mali, en Guinée, au Sénégal, au Burkina Faso »¹¹.

En posant les problèmes de la Côte d'Ivoire dans un français malinkéisé, KOUROUMA a aussi mis tous les gyrophares sur cette langue locale qu'est le malinké. Du coup, sans peut-être même le vouloir, il assure la promotion de cette langue dans le monde. Car à cause de la richesse insoupçonnée de ses structures syntaxiques et de son style, cette langue locale incite les uns et les autres à mieux connaître cette langue. A titre d'exemple, voici un passage du corpus : Fama se récriait : « Bâtard de bâtardise ! Gnamokodé ! » (p.9)

2-1-2-La promotion du Baoulé chez Bandaman

L'écriture est un moyen de promotion des langues. Claude HAGÈGE pense que « Dans certains environnements culturels, le fait pour une langue de s'écrire est un instrument de promotion. »¹² Ceci est le cas du Baoulé avec Maurice BANDAMAN. La curiosité scientifique ou littéraire nous pousse, souvent, à faire intrusion dans un univers où nous pensons pouvoir avoir de plus amples informations sur certaines réalités qui ont besoin d'être expliquée.

Ainsi, pour comprendre l'œuvre romanesques *La Bible et le fusil* de BANDAMAN, certes, en se référant aux nombreux acquis¹³ de la langue française, on la comprendra. Mais, comprendre la langue Baoulé ou l'explorer, nous permettra de comprendre mieux cette œuvre écrite en français. Ce qui donne à la langue Baoulé de connaître une promotion nationale, régionale et même internationale. Elle devient le lieu même de préoccupations et d'interrogations qui tentent de mettre en évidence le fonctionnement de l'œuvre. La structure de l'œuvre est composée de passages écrits entièrement en baoulé :

klosran ! klosran ! Klosran!
Yako! Yako !yako !
Klosranyako !yako ! yako!
Miniwa! Yako !
Nsiwa !yako !yako ! (*La Bible et le fusil*, p. 22)

2-1-3- Le Baoulé et le Malinké à l'école de l'Arabe et des langues asiatiques

Souvent la meilleure façon de protéger une langue, c'est de trouver les moyens de la maintenir en vie. Cette survie passe par sa promotion et par l'écrit. C'est ainsi que se

¹¹Bernard MAGNIER, *Op .cit.*, p.13.

¹²Claude HAGEGE, *Op .citp.* 239.

¹³Nous voulons, ici, parler des thèmes littéraires de la synthèse de la linguistique et de la grammaire.

comportent l'arabe et certaines langues asiatiques. L'arabe est écrit tout comme le chinois. Elles ne sont pas de grandes langues impérialistes. Cependant, ces langues s'exportent très bien. Ceux qui veulent aller au cœur de ces peuples sont obligés de les apprendre. Mais auparavant ses peuples encrés dans leurs langues et culture, ont su les faire connaître.

Dans les deux textes romanesques, KOUROUMA et BANADAMAN se mettent à l'école de ces langues résistantes. Elles résistent à l'invasion. Elles s'affirment, font leur promotion. Pour les comprendre, les décoder dans les textes, le lecteur-auditeur cherchera à les comprendre à travers leurs syntaxes, leurs lexiques et aussi le savoir qu'elles diffusent.

2-2- La lutte contre le désastre

La perte du repère linguistique est réellement désastreuse pour l'individu et la civilisation. L'identité profonde se trouve même dans la langue au point qu'HAGÈGE dira que « les expressions verbales d'une culture ont leur origine dans son histoire et vont au plus profond de son identité. »¹⁴ De là, on comprend que tout peuple qui veut rester attaché à son identité doit songer à sauvegarder son identité linguistique. C'est elle qui fait de lui un peuple spécifique. Cette spécificité linguistique justifie bien de réalités qu'aucune autre langue ne saurait exprimer ni traduire.

En vérité, un individu ou un peuple qui a perdu sa langue, a perdu son âme, son identité. Quand KOUROUMA dit ceci : « Toute langue, toute société, c'est d'abord un certain nombre de mythes ou de réalités »¹⁵, il veut ainsi montrer ce qui fait fondamentalement l'âme d'une société. Ce n'est pas Jean Pierre MAKOUTA M' BOUKOU qui en dira le contraire, lui qui tient les propos suivants : « Les valeurs d'un peuple (morale, spirituelles, psychologique, etc.), ne se transposent pas et ne trouvent d'expressions véritablement appropriées que dans la langue maternelle. »¹⁶

Il est donc clair, avec tout ce qui vient d'être dit, que la langue est un repère, un canal pour l'individu de la communauté pour pouvoir se retrouver et se conduire en celle-là. Et comme nous l'avons dit, Ahmadou KOUROUMA et Maurice BANDAMAN se veulent traditionalistes, conservatiste et conservateurs de valeurs ancestrales, dont la langue est assurément le pilier.

Ils comprennent que la perte de ce soubassement de la culture est un danger aux conséquences incalculables. Ils ne peuvent se l'imaginer, et leurs œuvres doivent être vues

¹⁴ClaudeHAGÈGE, *Op. Cit.*, p. 220.

¹⁵Gassama MAKHILY, *La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous les soleils d'Afrique*, Paris, éd. KARTHALA et ACCT, 1995, p.47

¹⁶Jean -Pierre MAKOUTA M'BOUKOU, *Introduction à la littérature noire*, Yaoundé, Edition CLE,1970, p.20.

comme des œuvres qui manifestent l'intérêt de lutter contre le désastre. Un désastre qui pourrait survenir si le monde se voyait débarrasser de ces langues puisque c'est en fait le désir de certaines personnes. Quel serait alors le sort du Baoulé, du Malinké, bref, de l'Africain en général, qu'on a dépossédé linguistiquement et culturellement ?

Un tel individu serait, bien sûr, un apatride, un étranger dans son propre pays, dans sa communauté ou son village. Son village et sa communauté ne lui diraient plus rien. Rien en son âme qui ferait de lui, une spécificité au monde, une âme aux vibrations singulières. Comment serait aussi sa communauté ? On se l'imagine : une communauté fondue dans l'immense communauté humaine monotone et fade.

Le Français diffère de l'Anglais, comme le Chinois affirme son moi vis-à-vis du proche cousin Japonais ; et l'Arabe lui aussi de son demi-frère l'Israélien. Il faut comprendre que même si, apparemment, les européens semblent refléter une uniformité, vue les langues comme l'Anglais et le Français qu'ils semblent partager l'un comme l'autre de sphères différentes, ceci ne traduit pas la réalité des faits. Même dans la seule France, il existe des idiomes des dialectes qu'on parle et qu'on tente de faire ressurgir sous prétexte que ces langues maternelles aident à mieux comprendre la langue française. D'où, ces questions : pourquoi perdre les nôtres ? Quelle serait la situation de nos descendants si jamais on venait à perdre nos langues ? A la première question, nous répondons qu'aucune raison ne peut justifier la perte de nos langues. Comme on vient de le dire, cette perte sera un désastre puisque l'on objecte que les langues maternelles sont de grandes utilités pour maîtriser les langues enseignées dans nos écoles. A cela, disons qu'on ne doit pas prendre le risque de perdre nos langues locales. C'est d'ailleurs ce que souhaitent nous dire nos deux romanciers. Si ce n'est pas d'ailleurs ce qu'ils nous disent d'une certaine façon.

Aussi, on peut se demander à un niveau plus élevé : que peut constituer la perte de nos langues locales sur le plan mondial ? C'est une chose assurément grave. Et nous nous expliquons : aucune langue n'a jamais existé sans se frotter à d'autres, sans emprunter aux autres. Pour rejoindre les comparatistes, nous dirons que « rien ne vit isolé ; le véritable isolement, c'est la mort. »¹⁷ Ou encore que « tout le monde emprunte à tout le monde : ce grand travail de sympathies est universel et constant. »¹⁸

¹⁷Chasles PHILACTERE, *Revue de Paris*, janvier 1835, cité par Pierre BRUNEL et alii, *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*, Paris, Armand Colin, 1983, p.13.

¹⁸*Idem*

3- Projet des auteurs pour la langue envahissante : la langue française

AupointII-3, nous avons dit que ces deux œuvres nourrissaient un projet pour les langues locales. C'est une chose qui a été démontrée dans le développement qui a suivi. Mais, il faut reconnaître que le projet linguistique est beaucoup plus grand. Il ne concerne pas seulement les langues locales, mais aussi la langue envahissante : la langue française. Nous voudrions l'analyser en ces points :

- Déstructuration linguistique du français.
- Enrichissement et renouvellement des structures de la langue française
- Illustration de la francophonie.

3-1- Dé-structuration linguistique du français

De prime abord, soulignons que chaque langue à son fonctionnement qui lui est propre. Cela veut dire qu'elle a sa syntaxe, ses interprétations –une vision du monde qui lui est aussi propre. Les langues locales sont des langues vieilles. Elles sont de vieux héritages que les traditions ont pris soin de conserver sur des âges et dans des usages, aux origines aussi lointaines que le début du premier balbutiement.

Nos auteurs ont peut-être conscience de cela. Ils ont certainement conscience de la pauvreté et de la rigidité de la structure de la langue française. Que font –ils alors à cette langue d'emprunt ? Rien d'autre que de la déstructurer. Quand ils insèrent les structures de l'oralité africaine et spécialement ivoirienne dans ces œuvres, il s'ensuit évidemment une dénaturation des structures propres à la langue française. La syntaxe s'en trouve alors évidemment retournée. Cette affectation, nous l'avons étudiée, touche des structures textuelles. Et là, nous avons parlé de ruptures syntaxiques et sémantiques. Et les démonstrations que nous avons faites traduisent un ensemble de faits et justifient des projets littéraires et linguistiques.

Soulignons aussi que cette déstructuration linguistique ne s'arrête pas à la seule syntaxe textuelle. Elle touche à la syntaxe phrastique. Les travaux en ce sens abondent. Sur KOUROUMA tous les auteurs sont unanimes. D'Adrien HUANOU à Lezou Gérard DAGO, en passant par GNAOULE-OUPOH et même par Ahmadou KONE. On voudra même se contenter de jeter un regard sur les travaux de Barthélemy KOTCHY sur KOUROUMA¹⁹.

¹⁹ Ces auteurs ont déjà été cités. La liste n'est pas exhaustive tant les travaux Sur KOUROUMA abondent au jour le jour.

Mais, ici, on voudra se pencher sur quelques observations précises sur cette déstructuration au niveau de la phrase : « Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahim, de race Malinké ... » (*Les Soleils des indépendances*, p.7)

L'expression soulignée n'est pas typiquement française. On la retrouve un peu plus loin dans la même page : « Ibrahim a fini... »

A voir de près « a fini » en malinké est « abâna ». Or, ce mot malinké peut signifier à la fois « est fini » ou « a fini » ou même des fois « était fini » ou « avait fini » puisqu'en malinké le passé reste invariable. Qu'on choisisse en voulant traduire, le passé avec l'auxiliaire être ou avoir, cela dépend du contexte. Ahmadou KOUROUMA en a une pleine conscience puisque dans le dernier paragraphe du roman, il écrit : « Fama avait fini, était fini. » Il prend alors un réel plaisir à déstructurer la charpente de la langue française.

C'est aussi le cas de BANDAMAN qui semble traduit le baoulé en français aussi au niveau de la syntaxe que de la phonétique. Ce passage en est une illustration :

Ah non, moi, c'est pas vié-vié femme hein ! Tu connais pas moi, faut sayer moi voir ; et pi, tu connais pas que c'est vié-vié mamiti-là, i connaît fait bon bon sauce ? (*La Bible et le Fusil*, p.34)

3-2-Enrichissement et renouvellement des structures de la langue française dans les deux romans

S'il est de coutume de croire que les langues locales sont inférieures aux langues de grande diffusion, le problème est qu'il s'agit de simples préjugés. Sur quelles bases réelles juge-t-on des langues d'être primitives, peu riches ou inférieures ? Sur le plan des structures, on observe que les langues locales offrent autant ou même plus de richesses que n'ont les langues impérialistes. Pierre ALEXANDRE reconnaît ce fait puisqu'il avance que « dans nombre de ces langues le système des rapports est d'une précision et d'une subtilité de structures bien plus grandes que les langues occidentales. »²⁰

Même si les propos de ce dernier se rapportent aux langues locales parlées en Amérique, cette réalité reste valable pour les langues locales africaines. Nos langues sont riches sur tous les plans. Et dans la création romanesque, elles peuvent servir à enrichir ou à renouveler la langue française quelque peu fade. Jean Paul SATRE se prononçant sur la langue française, écrivait que

C'est dans cette langue à chair de poule (le français), pâle et froide comme nos cieux et dont Mallarmé disait qu'elle est la langue neutre par excellence, puisque le génie d'ici exige une atténuation de toute couleur trop vive et des bariolages²¹.

²⁰Pierre ALEXANDRE cité par Jacques CHEVRIER, *Op.cit*, p.209.

²¹Jean-Paul SARTRE, *Orphée noir* cité par Jacques CHEVRIER, Jacques, *op.cit* p.234.

C'est pourtant dans cette langue d'une froideur (imposée aux ivoiriens par la colonisation) que nos romanciers choisissent de communiquer. Ils déversent dans cette langue les structures révolutionnaires et spécifiques des langues orales que sont le Baoulé et le Malinké.

Ce déversement entraîne une déstructuration de la langue française. Laquelle voyait ses structures retournées dans tous les sens pour se voir imposer, en certains endroits, des structures propres à la langue malinké ou la langue Baoulé. En fait, cette déstructuration n'est pas gratuite. Nous avons dit « Tout le monde emprunte à tout le monde. »²² BANDAMAN et KOUROUMA savent cela. Eux-mêmes sont issus d'un emprunt linguistique. Ils empruntent à deux langues africaines leurs richesses variées et insoupçonnées pour les faire profiter à la langue française. Ce travail d'hybridation aurait dû être fait par les français eux-mêmes qui sont les vrais et réels dépositaires de la langue française. Mais, ils ne l'ont pas fait par mépris pour les langues locales à l'école desquelles, ils ne se sont pas mis. Leur langue, par ce fait, a été élevée à une cime qui n'est pas la sienne et la francophonie tente de corriger aujourd'hui.

Alors, ce travail est revenu à KOUROUMA et à BANDAMA dans le cas présent de notre étude.

3-3- Illustration de la francophonie

La francophonie est aujourd'hui une grande réalité linguistique qui s'étend sur plusieurs continents (Europe, Asie, Amérique, Afrique) et regroupe de nombreux pays. Il appartient à un ensemble de plus de 100 millions de personnes possédant une maîtrise de la langue française. Le nombre serait beaucoup plus grand, si l'on avait à prendre en compte, les personnes qui en font un usage très élémentaire.

Cette grande puissance linguistique cache en réalité de grands desseins qui ont besoin d'être édifiés aussi bien par le comportement des francophones que par les écrits qui apparaissent dans cet espace. Les deux romans que nous étudions, ici, illustrent à souhait, la nouvelle tendance francophone.

3-3-1- Qu'est ce que c'est que la francophonie ?

On pourrait, ici, définir la francophonie comme cette réalité linguistique qui repose sur le partage de la langue française. Mais, cela ne nous aura pas tant fait avancer. C'est pourquoi, nous voudrions, ici, remonter à la naissance de la langue française pour arriver à la genèse de

²² Ces propos de PHILACTERE, Chasles, ont été cités plus haut.

la francophonie. Il faut, d'ores et déjà, dire que la langue française est née du latin parlé. C'est le latin parlé qui sous diverses actions va se transformer pour devenir la langue française. En effet, il eut deux tendances ou langues constituées du latin : la langue d'oc au sud et la langue d'oïl au nord²³.

Les formes communes de ces deux langues sont certainement à l'origine de sa naissance, car, permettant l'intercompréhension entre les deux dialectes. Finalement « Le dialecte de la région de Paris et de l'Ile- de -France est devenu le Français et s'est, au cours des siècles, répandu dans l'ensemble du royaume »²⁴. On reconnaît aujourd'hui que les premiers textes que l'on peut prendre pour du français sont *les Serments de Strasbourg* écrits en 842.

C'est une langue qui, au cours des siècles, ne s'est pas limitée au seul territoire français. Elle a débordé les frontières et est devenue par la suite le parler d'un certain nombre de personnes. Diaspora, recherche d'une langue de communication et la colonisation y sont pour quelque chose dans la propagation de la langue française dans le monde. D'où, le terme de la francophonie utilisée de nos jours.

C'est au géographe Onésime RECLUS que revient la paternité du terme francophonie. Il l'a utilisé pour la première fois « en 1887 dans son essai de classification des populations en fonction de la langue qu'elles parlent. »²⁵ Il a utilisé le mot francophonie pour désigner l'ensemble des populations ayant en commun la langue française. Dans un certain sens, la francophonie a eu pour seul souci de défendre la langue française. Une telle position, bien évidemment, allait en guerre contre les autres langues qui se trouvaient sur le même territoire et disputaient avec elle une certaine hégémonie. Alors qu'elle visait ou son intention était de faire reculer les autres langues de grande diffusion telles que l'Anglais, l'Espagnol et l'Allemand, le problème est que cette politique francophone présenta aux yeux même des francophones un danger. La langue française en déclarant la guerre aux autres langues impérialistes, déclara, par la même occasion, la guerre aux langues locales puisque dans cet espace, elle recherche une unité linguistique : l'unité de tous les peuples autour de la langue française. Du coup, les langues locales se sont vues menacées d'extinction.

²³On a désigné ces langues dialectisantes OC et Oïl qui, à travers ces deux types constitués, signifient « oui ».

²⁴*Anthologie de la littérature francophone*, Paris Treccarré, Accès direct, Ami, Editions de l'océan indien, Nathan / ACCT, 1992 p.10.

²⁵Jean-Marc LÉGER, *La Francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Québec (Canada), Editions Hurtubise HMH limitée, 1987, p .29.

Face à cette apparente contradiction, et pour corriger cette ambiguïté, il faut comprendre que « L'avenir de la francophonie repose sans doute sur la capacité du français à se prêter, à s'échanger, à favoriser le multilinguisme .Il n'est plus la propriété des seuls français. »²⁶

C'est ce à quoi répondent *La Bible et le fusil* et *Les Soleils des indépendances*. Ils apparaissent comme de parfaites illustrations de la francophonie .C'est ce que nous tentons de démontrer ici.

3-3-2- Promotion de la langue française

Le choix qui s'imposait aux peuples africains était d'écrire en français ou en langues locales. Ce choix est réalisable du fait que les langues locales avec l'avènement de l'écriture ont été élevées au rang de langues écrites. Mais, KOUROUMA et BANDAMAN en choisissant d'écrire en français, contribuent d'une manière ou d'une autre à assurer la promotion de cette langue. Peu importe les raisons qu'on pourra alléguer, le constat est là, clair, visible : les romans sont écrits en langue française. En les lisant, c'est le français qu'on lit. Et rien d'autre. On découvre la beauté et toute l'expressivité de cette langue. Pour avoir une idée du vécu quotidien du Malinké, du Baoulé, on le découvre, pour parler comme le Haïtien Léon LALEAU, « avec des mots de France. »²⁷ La pensée, la vision du monde, les croyances des espérances et les désespoirs du peuple ivoirien sont écrits et diffusés dans la langue française. C'est elle qui restitue au monde la conscience et les valeurs de ce peuple. On pourra dire que c'est encore la promotion de la langue française. C'est pour ces raisons que nous avons souligné qu'il est donné de constater que la langue française a été enrichie, élevée à une stature qu'elle n'avait pas.

Elle suscite la curiosité par son enrichissement. Cette curiosité occasionne partout un certain intérêt.

3-3-3- Créativité linguistique ou brassage linguistique

Voici l'un des points importants de l'illustration de la francophonie. La préoccupation est de savoir si le français doit absolument rester le français parlé en France ou s'il doit se recréer. Quel intérêt a-t-il à se recréer ? -Là, répondons-nous bien que sa survie en dépend. Nous sommes aujourd'hui dans un monde qui s'enrichit, au jour le jour, d'apports nouveaux dans tous les domaines, au point quiconque veut rester dans un conservatisme pur et dur est très vite « suranné » avec cette célérité d'innovation.

²⁶ *Anthologie de la littérature francophone*, Paris, Nathan / ACCT, 1992, p. 11.

²⁷ Léon LALEAU, poème « trahison » in *Anthologie de la nouvelle Poésie nègre* cité par Jacques CHEVRIER, Jacques, *Op. cit.*, p.208.

En dehors de ceci, il faut comprendre que les enjeux de la francophonie se trouvent dans « La créativité, qui passe par le développement de la terminologie, pour exprimer la vitalité innovatrice de la langue et sa capacité à maîtriser, à naturaliser les emprunts à d'autres langues. »²⁸ Alors, on peut dire que la langue française, et au-delà la francophonie, doit changer son approche et encourager le brassage linguistique. Logiquement, cela coïncide ou démontre une créativité linguistique absolument judicieuse (quand ces insertions venant d'autres langues de cohabitation) qui permet de rendre la langue française plus belle, plus élevée et beaucoup plus vivace. Quand cela est fait, elle finit donc par susciter au jour le jour de la fascination sur de simples populations ou sur des intellectuels qui portent des réflexions sur ces nouveaux aspects qui font la grandeur et le rayonnement actuel de la langue. Ceci a été l'une des grandes innovations opérées par KOUROUMA et BANDAMAN. La langue française qu'ils parlent, n'est absolument pas neutre. Elle est violée dans ses assises et c'est ce qui fait sa beauté actuelle. On peut même remarquer que si *La Bible et le fusil* et *Les Soleils des indépendances* et les auteurs BANDAMAN et KOUROUMA exercent un grand attrait dans la littérature ivoirienne en particulier, et dans la littérature africaine en général, c'est ce brassage linguistique qu'ils ont su opérer et qui donne une langue nouvelle beaucoup plus dynamique que cette langue française avec sa virginité froide et peu séduisante.

Finissons par dire que l'avenir d'une langue réside dans sa capacité et sa disposition à réussir un brassage qui participe à sa créativité continue et à son renouvellement indispensable.

3-3-4- Affirmation de l'identité dans les deux romans

Cet autre point est la conséquence directe ou l'expression directe de celui qui suit. Cette créativité linguistique invite à un brassage. Avec quoi fait-on, en réalité, le brassage linguistique ? C'est, bien sûr, ce que chaque individu ou peuple a comme une spécificité. Il y a, en fait, lieu de comprendre qu'

avant d'être un vaste éventail d'actions à engager sur le plan international, d'entreprise ambitieuse à réaliser à l'échelle mondiale, la francophonie est d'abord une affirmation sur le plan intérieur, dans le cadre national, l'expression ardente d'une identité²⁹.

Chaque peuple apporte alors à cette communauté linguistique ce qui constitue sa spécificité, son identité. C'est à cette seule condition que chacun sentira la francophonie comme sa chose, l'expression de sa personne. Comme on a pu le voir, dans le passé, c'est d'ailleurs ce que clamaient et réclamaient les Négritudiens au point de montrer que « le

²⁸ Jean Marc LÉGER, *Op.cit.*, p. 166.

²⁹ *Idem*, p183

concept de négritude recouvre à la fois revendication et affirmation de sa présence, sa place dans le concert des civilisations. »³⁰ Aujourd'hui, c'est une chose faite : les œuvres littéraires même si elles paraissent en langue française, se présentent comme des moyens d'affirmation et de diffusion de l'identité de chaque peuple. Dans un premier temps, cela été toute la civilisation, la vie même de ces peuples qui s'est affirmée dans les œuvres. C'est ce qui a entraîné les langues locales et leurs structures au sein de la langue française. Pour nous, c'est une sorte d'affirmation d'identité. Car, l'identité linguistique est un pan de l'identité globale. Cette affirmation de son identité, évidemment, permet à chaque peuple de défendre la langue commune, la langue française comme une œuvre née de ses entrailles. En somme, comme sa propre chose. *La Bible et le fusil* doit donc être perçu comme l'affirmation de l'identité baoulé à travers la langue baoulé. Quant au roman *Les Soleils des indépendances*, il exprime l'identité linguistique malinké comme une réalité propre à ce groupe.

Enfin, retenons que les auteurs, KOUROUMA et BANDAMAN en écrivant un français hybride, ont pour préoccupation d'affirmer leur identité à travers leurs langues maternelles qui les ont bercés depuis leur tendre enfance

Conclusion

La littérature ivoirienne comme celle plus générale de toute l'Afrique, on le sait, se veut l'expression d'une certaine culture, d'une culture particulière avec des contours spécifiques. On pourra donc dire que cette culture ivoirienne se retrouve dans *La Bible et le fusil* et *Les Soleils des indépendances*. Mais, nous ne sommes pas, ici, dans la manifestation de la langue maternelle. Ces œuvres en question sont écrites en français. C'est, de ce fait, la langue française qui subit les assauts des langues locales qui tentent de l'assaillir dans ses acquis. Germain KOUASSI préférant parler d'appropriation linguistique, dira : « que les écrivains ivoiriens aient cherché, dans leur création romanesque en particulier, à subvertir la langue française, cela, plus personne n'en doute. »³¹ C'est elle qui vit une hybridation au gré de ceux des langues du terroir. Tout se trame donc dans nos textes entre emprunt du terroir et emprunt de l'occident pour que nos auteurs parviennent à évacuer le message qu'ils ont sur le cœur.

Le texte se définit alors comme le lieu de rencontre , de coïncidence de l'un et l'autre, quand l'artiste tente d'enfermer à travers la stabilité solidaire du discours, les visions oniriques définissant son univers du héros et quand, transposant dans l'imaginaire

³⁰Jean-Pierre MAKOUTA-MBOUKOU, *Introduction à la littérature noire*, Yaoundé, Editions CLE, 1970, p.110.

³¹Germain KOUASSI, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des ivoiriens : DADIE, KOUROUMA et ADIAFFI*, Paris, Publibook, 2^e édition 2008, 1^{ère} édition 2007, p.209.

sa manière de voir le monde, il y transpose aussi les tendances de sa propre personnalité que l'on retrouve à travers l'apparition de certaines phantasmes, de certaines instances, de certaines oppressions qui font qu'une description, au lieu de traduire la nature, n'est souvent qu'une interprétation du réel, voire une transformation de la vie.³²

Cette pensée de MELONE résume suffisamment les réalités qui prévalent dans les textes que nous avons étudiés et qui finissent par constituer des innervations ou « étymons spirituels » qui distillent au texte toute son intelligence. C'est cette intelligence ou « la notion de cohésion (qui) est impliquée dans la volonté de considérer la littérature comme une structure de signes »³³ qui doit amener le lecteur à comprendre les réalités sociales, psychologiques, esthétiques, métaphysiques et linguistiques qui prévalent aussi bien dans l'esprit de l'auteur que dans l'univers qui les a favorisé. Les écrits expriment donc toute une vision du monde, une certaine esthétique qui s'alimente de toutes les influences, une conviction et un caractère qui traduisent notre dépendance vis-à-vis des autres. C'est à dire notre présence dans le monde, dans la société des hommes.

En quelque sorte, âme et conscience profondes de l'écrivain ivoirien s'invitent dans les œuvres puisque ce dernier vit une quête inouïe : la recherche de son identité et de sa dignité. En vérité, cette dernière relève aussi des préoccupations linguistiques et c'est ce qui fait que la langue de nos auteurs est singulière et recherchée.

En somme, *La Bible et le fusil* et *Les Soleils des indépendances* ont ceci de grand en commun : celui de traduire le sacré des visions de l'ivoirien, d'être des renouvellements et des enrichissements de la structure de la langue française et d'être, par ce fait, de parfaites illustratrices de la francophonie. Laquelle francophonie avait voulu s'exprimer et s'affirmer uniquement à travers les institutions qui ne servaient que de propagande à l'hégémonie de la langue française et de la France.

BIBLIOGRAPHIE

Anthologie. Littérature francophone. Trecarré, Ami, Editions de l'océan indien, Nathan/ACCT, 1992

BANDAMA, Maurice, *La Bible et le fusil*, Abidjan, CEDA, décembre 1996

BRUNNEL, Pierre et alii, *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*, Paris, Armand Colin, 1983

CHEVRIER, Jacques, *Littérature nègre*, Paris, Armand colin, 1984

HAGEGE, Claude, *Halte à la mort des langues*, Paris, Editions Odile Jacob, novembre 2000

³²Thomas MELONE, « analyse et pluralité : Cheick Hamidou KANE et La folie », pp 139-171, in *Mélanges africains*, Ouvrage collectif rédigé par l'équipe de recherches de littérature comparée.

³³Pierre BRUNNEL et alii, *Qu'est ce que la littérature Comparée ?* Paris, Armand Colin, 1983, P .110.

- KOUASSI, Germain, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Publibook, 2^e édition 2008, 1^{ère} édition 2007
- LEGER, Jean-Marc, *La francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Québec, Editions Hurtubise HMH, 1987
- KOUROUMA, Ahmadou, *Les Soleils des indépendances*, Paris, Edition du Seuil, 1970
- MAGNIER, Bernard, « Ahmadou Kourouma. Littérature de Côte d'Ivoire. Ecrire aujourd'hui. » In *Notre Librairie*. No 87 Avril- juin 1987 pp10-15
- MAKOUTA-M'BOUKOU, Jean-Pierre, *Introduction à la littérature noire*, Edition clé, 1970
- MELONE, Thomas, « Analyse de pluralité : Cheik Hamidou Kane et la folie » pp. 139-171, in *Mélanges africains*, ouvrage collectif rédigé par l'équipe de recherche en littérature comparée
- M'LANHORO, Joseph, et Alii, *Essai sur Les soleils des indépendances de Ahmadou Kourouma*, Abidjan, NEA, collection « girafe », 1977, pp43-52.
- MOHAMED, Sékou Bamba, et GOMMIN, Gilbert, « dynamique historique de deux ethnies de Côte d'Ivoire » in *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Editions Karthala et ACCT, 1989
- RIPAULT, Ghislain, « Les soleils de KOUROUMA brillent par leur présence » in *Notre librairie N° 87 avril-juin 1987* (Littérature de Côte d'Ivoire. 2Ecrire aujourd'hui –
- SENGHOR, Sédar Léopold, *Poèmes*, Paris, Editions du Seuil, 1974